

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 04732 Numéro SIREN : 824 326 045 Nom ou dénomination : DOOWIE INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 24/06/2019 sous le numéro de dépôt 6633

Greffe du tribunal de commerce d'Evry



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 24/06/2019

Numéro de dépôt : 2019/6633

Déposant :

Nom/dénomination : DOOWIE INVEST

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 824 326 045

N° gestion : 2016 B 04732

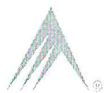


**Bilan**

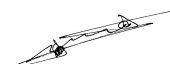
	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles	2 075	546	1 529	
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations et créances rattachées	1 205 000		1 205 000	1 200 000
Autres immobilisations financières	20 000		20 000	20 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 227 075	546	1 226 529	1 220 000
<i>Stocks</i>				
<i>Créances</i>				
Personnel				4 000
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	760		760	776
Autres créances	572		572	
<i>Divers</i>				
Disponibilités	104 994		104 994	66 650
TOTAL ACTIF CIRCULANT	106 326		106 326	71 426
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 333 401	546	1 332 855	1 291 426

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME
Le Représentant légal



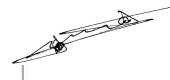
**Bilan**

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 000	10 000
Réserve légale	1 000	
Report à nouveau	92 013	
Résultat de l'exercice	121 872	93 013
TOTAL CAPITAUX PROPRES	224 885	103 013
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	911 887	1 003 042
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	911 887	1 003 042
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	158 730	158 730
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 374	7 219
Organismes sociaux	16 963	14 405
Etat, Impôts sur les bénéfices	4 636	103
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	4 538	4 140
Autres dettes fiscales et sociales	1 841	773
Dettes fiscales et sociales	27 978	19 421
TOTAL DETTES	1 107 970	1 188 413
TOTAL PASSIF	1 332 855	1 291 426

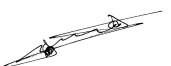


**Compte de Résultat**

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 14/12/16 au 31/12/17 13 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	264 833	120 438	144 395	119,89
Autres produits	2 200	2	2 198	NS
Total	267 033	120 440	146 593	121,71
CONSOMMATION M/SES &				
Autres achats & charges externes	11 759	32 665	-20 906	-64,00
Total	11 759	32 665	-20 906	-64,00
MARGE SUR M/SES & MAT	255 274	87 775	167 499	190,83
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	1 990	2 056	-66	-3,19
Salaires et Traitements	149 700	57 693	92 007	159,48
Charges sociales	57 224	22 025	35 199	159,82
Amortissements et provisions	546		546	
Autres charges	4		3	797,50
Total	209 464	81 774	127 690	156,15
RESULTAT D'EXPLOITATION	45 811	6 001	39 809	663,32
Produits financiers	100 000	100 028	-28	-0,03
Charges financières	19 350	12 914	6 437	49,84
Résultat financier	80 650	87 115	-6 465	-7,42
RESULTAT COURANT	126 461	93 116	33 345	35,81
Produits exceptionnels	47		47	
Résultat exceptionnel	47		47	
Impôts sur les bénéfices	4 636	103	4 533	NS
RESULTAT DE L'EXERCICE	121 872	93 013	28 859	31,03



ANNEXE





Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU DOOWIE INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 1 332 855 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 121 872 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/02/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

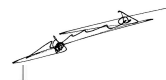
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.





Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.





Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier		2 075		2 075
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		2 075		2 075
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	1 200 000	5 000		1 205 000
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	20 000			20 000
Immobilisations financières	1 220 000	5 000		1 225 000
ACTIF IMMOBILISE	1 220 000	7 075		1 227 075





Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		2 075	5 000	7 075
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		2 075	5 000	7 075
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				



**Notes sur le bilan**

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU DOOWIE SOURCING 91130 RIS ORANGIS	5 000	7 762	100,00	7 762
SAS A7 PROTECTION 91130 RIS ORANGIS	250 000	1 462 685	75,04	720 750
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)	1 205 000	1 205 000	572		100 000
– Participations (détenues entre 10 et 50%)					
– Autres filiales françaises					
– Autres filiales étrangères					
– Autres participations françaises					
– Autres participations étrangères					



**Notes sur le bilan**

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier		546		546
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		546		546
ACTIF IMMOBILISE		546		546





Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 21 332 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	20 000		20 000
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	1 332	1 332	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	21 332	1 332	20 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

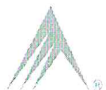
Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	10,00





Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 107 970 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	911 887	133 496	698 086	80 305
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 374	9 374		
Dettes fiscales et sociales	27 978	27 978		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	158 730	158 730		
Produits constatés d'avance				
Total	1 107 970	329 579	698 086	80 305
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	91 106			
(**) Dont envers les associés	158 730			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 158 730 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	9 348
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	1 429
Etat Charge à Payer TA	1 018
Etat Charges a payer FC	823
Total	12 618





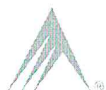
Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2018	31/12/2017
Produits financiers de participation	100 000	100 028
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	100 000	100 028
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	19 350	12 914
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	19 350	12 914
Résultat financier	80 650	87 115





Autres informations

Montant des engagements

Les engagements pris pour le compte des dirigeants représentent un montant de 158 730 euros.

Les engagements pris par les dirigeants pour le compte de la société représentent un montant de 196 281 euros.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagement de blocage de compte courant, en garantie de l'emprunt contracté auprès du CA	158 730
Nantissement des 938 actions de A7 PROTECTION, en garantie de l'emprunt contracté auprès du CA	187 600
Autres engagements donnés	346 330
Total	346 330
Dont concernant :	
Les dirigeants	158 730
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	





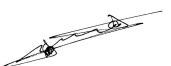
Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Caution solidaire de Mr LAMBOURG, pour l'emprunt contracté auprès du CA	196 281
Avals et cautions	196 281
Garantie Fonds National de Garantie à hauteur de 35% de l'encours de l'emprunt BPI de 400K€	140 000
Garantie Fonds Régional de Garantie à hauteur de 35% de l'encours de l'emprunt BPI de 400K€	140 000
Garantie BPIFRANCE à hauteur de 50% de l'emprunt CA de 654270€	255 229
Autres engagements reçus	535 229
Total	731 510
Dont concernant :	
Les dirigeants	196 281
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



ETAT DE SYNTHESE DETAILLE



DOOWIE INVEST

Société Par Actions Simplifiée à associé unique au capital de 10 000 €

Siège social : 10 quai de la Borde

91130 RIS-ORANGIS

824 326 045 RCS EVRY

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 2 MAI 2019

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à 121 872.08 €, de la manière suivante :

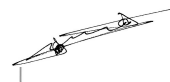
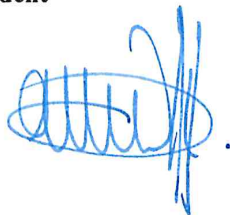
- Un résultat de 121 872.08 €
- Existence d'un montant correspondant au Report à Nouveau créateur de 92 013.21 €
- Une somme de 121 872.08 €
affectée en totalité au compte "Report à Nouveau"
qui s'élèvera à 213 885.29 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre du premier exercice social clos le 31 décembre 2017.

Copie certifiée conforme

Le Président



DOOWIE INVEST

Société par Actions Simplifiées à Associé Unique au capital de 10 000 EUROS

Siège social : 10 quai de la Borde
91130 RIS ORANGIS

RCS EVRY 824 326 045

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2018

PHILIPPE Olivier – Commissaire aux comptes
Compagnie Régionale de Paris
79 avenue de la Cour de France – 91260 JUVISY SUR ORGE





DOOWIE INVEST

Société par Actions Simplifiée à Associé Unique

Au capital de 10 000 EUROS

Siège social : 10 quai de la Borde

91130 RIS ORANGIS

RCS EVRY 824 326 045

Exercice clos le 31/12/2018

A l'actionnaire de la société SASU DOOWIE INVEST

Opinion

En exécution de la mission qui m' a été confiée par l'assemblée générale du 9 décembre 2016 j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société SASU DOOWIE INVEST relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société DOOWIE INVEST à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collecté sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

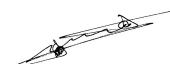
Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 01 janvier 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.





L'analyse de votre filiale à 75.04%, la SAS A7 PROTECTION dont nous sommes également commissaire aux comptes, ainsi que de la rémunération de sa Présidence, la SASU DOOWIE INVEST a permis de relever que tous les sujets significatifs avaient été correctement traités en amont avec votre expert-comptable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

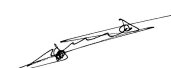
Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

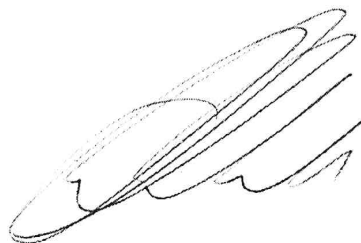
En outre :



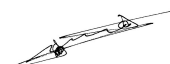


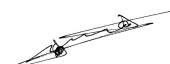
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Juvisy sur Orge, le 15 avril 2019



Olivier PHILIPPE
Commissaire aux comptes







Exercice clos le : 31/12/2018

SASU DOOWIE INVEST

COMPTES ANNUELS

2018

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles	2 075	546	1 529	
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations et créances rattachées	1 205 000		1 205 000	1 200 000
Autres immobilisations financières	20 000		20 000	20 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 227 075	546	1 226 529	1 220 000
<i>Stocks</i>				
<i>Créances</i>				
Personnel				4 000
État, Taxes sur le chiffre d'affaires	760		760	776
Autres créances	572		572	
<i>Divers</i>				
Disponibilités	104 994		104 994	66 650
TOTAL ACTIF CIRCULANT	106 326		106 326	71 426
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 333 401	546	1 332 855	1 291 426

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTESCERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

FIDELIANCE

Membre du réseau International CROWE HORWATH

3

Voir rapport de l'expert comptable



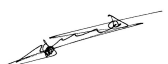


**Bilan**

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 000	10 000
Réserve légale	1 000	
Report à nouveau	92 013	
Résultat de l'exercice	121 872	93 013
TOTAL CAPITAUX PROPRES	224 885	103 013
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	911 887	1 003 042
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	911 887	1 003 042
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	158 730	158 730
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 374	7 219
Organismes sociaux	16 963	14 405
Etat, Impôts sur les bénéfices	4 636	103
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	4 538	4 140
Autres dettes fiscales et sociales	1 841	773
Dettes fiscales et sociales	27 978	19 421
TOTAL DETTES	1 107 970	1 188 413
TOTAL PASSIF	1 332 855	1 291 426

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL





**Compte de Résultat**

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 14/12/16 au 31/12/17 13 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	264 833	120 438	144 395	119,89
Autres produits	2 200	2	2 198	NS
Total	267 033	120 440	146 593	121,71
CONSOMMATION M/SES &				
Autres achats & charges externes	11 759	32 665	-20 906	-64,00
Total	11 759	32 665	-20 906	-64,00
MARGE SUR M/SES & MAT	255 274	87 775	167 499	190,83
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	1 990	2 056	-66	-3,19
Salaires et Traitements	149 700	57 693	92 007	159,48
Charges sociales	57 224	22 025	35 199	159,82
Amortissements et provisions	546		546	
Autres charges	4		3	797,50
Total	209 464	81 774	127 690	156,15
RESULTAT D'EXPLOITATION	45 811	6 001	39 809	663,32
Produits financiers	100 000	100 028	-28	-0,03
Charges financières	19 350	12 914	6 437	49,84
Résultat financier	80 650	87 115	-6 465	-7,42
RESULTAT COURANT	126 461	93 116	33 345	35,81
Produits exceptionnels	47		47	
Résultat exceptionnel	47		47	
Impôts sur les bénéfices	4 636	103	4 533	NS
RESULTAT DE L'EXERCICE	121 872	93 013	28 859	31,03

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

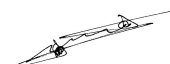


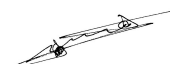


ANNEXE

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL







Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU DOOWIE INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 1 332 855 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 121 872 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/02/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL







Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL





**Notes sur le bilan**

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		2 075		2 075
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		2 075		2 075
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 200 000	5 000		1 205 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	20 000			20 000
Immobilisations financières	1 220 000	5 000		1 225 000
ACTIF IMMOBILISE	1 220 000	7 075		1 227 075

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTESCERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL



**Notes sur le bilan**

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		2 075	5 000	7 075
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		2 075	5 000	7 075
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTESCERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL





Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU DOOWIE SOURCING 91130 RIS ORANGIS	5 000	7 762	100,00	7 762
SAS A7 PROTECTION 91130 RIS ORANGIS	250 000	1 462 685	75,04	720 750
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)	1 205 000	1 205 000	572		100 000
– Participations (détenues entre 10 et 50%)					
– Autres filiales françaises					
– Autres filiales étrangères					
– Autres participations françaises					
– Autres participations étrangères					

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTESCERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL



**Notes sur le bilan**

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		546		546
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		546		546
ACTIF IMMOBILISE		546		546

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL







Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 21 332 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	20 000		20 000
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	1 332	1 332	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	21 332	1 332	20 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	10,00

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL







Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 107 970 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	911 887	133 496	698 086	80 305
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 374	9 374		
Dettes fiscales et sociales	27 978	27 978		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	158 730	158 730		
Produits constatés d'avance				
Total	1 107 970	329 579	698 086	80 305
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	91 106			
(**) Dont envers les associés	158 730			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 158 730 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	9 348
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	1 429
Etat Charge à Payer TA	1 018
Etat Charges à payer FC	823
Total	12 618

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL







Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2018	31/12/2017
Produits financiers de participation	100 000	100 028
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	100 000	100 028
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	19 350	12 914
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	19 350	12 914
Résultat financier	80 650	87 115

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL







Autres informations

Montant des engagements

Les engagements pris pour le compte des dirigeants représentent un montant de 158 730 euros.

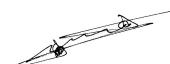
Les engagements pris par les dirigeants pour le compte de la société représentent un montant de 196 281 euros.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagement de blocage de compte courant, en garantie de l'emprunt contracté auprès du CA	158 730
Nantissement des 938 actions de A7 PROTECTION, en garantie de l'emprunt contracté auprès du CA	187 600
Autres engagements donnés	346 330
Total	346 330
Dont concernant :	
Les dirigeants	158 730
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL







Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Caution solidaire de Mr LAMBOURG, pour l'emprunt contracté auprès du CA	196 281
Avals et cautions	196 281
Garantie Fonds National de Garantie à hauteur de 35% de l'encours de l'emprunt BPI de 400K€	140 000
Garantie Fonds Régional de Garantie à hauteur de 35% de l'encours de l'emprunt BPI de 400K€	140 000
Garantie BPIFRANCE à hauteur de 50% de l'emprunt CA de 654270€	255 229
Autres engagements reçus	535 229
Total	731 510
Dont concernant :	
Les dirigeants	196 281
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

